

Le Maire

Chevreuse, le 21 septembre 2023

Nos références :
CAR/GL-75212

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :
des membres du
Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira,

Le mercredi 27 septembre 2023 à 19h00 heures,

dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délibérante

*

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Pièces Jointes :
notes explicatives
de synthèse
prescrites par
l'article L2121-12 du
Code Général des
Collectivités
Territoriales

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Approbation du procès-verbal du 09 juin 2023

Copies :
Communication
Sous- Préfecture
Les Nouvelles

Finances

2023-27 : Clôture du budget annexe eau et assainissement - transfert des biens et des résultats ;

2023-28 : Décision budgétaire modificative n°2 ;

2023-29 : Contrat de bail à construction France Habitation - régularisation des écritures comptables ;

2023-30 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable « M57 » ;

Associations

2023-31 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes ;

2023-32 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Club de Gymnastique Rythmique et sportive ;

2023-33 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Club Athlétique de Rugby ;

2023-34 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Club Aquanat de la Vallée ;

2023-35 : Adhésion à la fédération « Connaître & Protéger la Nature » ;

Intercommunalité :

2023-36 : Répartition dérogatoire libre du fonds national de péréquation intercommunale (FPIC) au titre de l'année 2023 ;

2023-37 : Adoption du règlement portant définition et fonctionnement de la mission dévolue au référent déontologue des élus ;



Le Maire,

Anne HÉRY-LE PALLEC

